



Juin 2016



(Photo : Michèle Cloître)

Molène vue de Lédénès le 6 mai 2016

SKREO N° 114

JUIN 2016

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat Civil
- Le Pêle Mêle du Skréo
- Infos communales
- Lédénez demain...
- Molène ressaisis-toi
- Le chemin des vaches
- Les guêpes
- Les perles de l'assurance
- Lédénez de Molène

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène

Téléphone: 02 98 07 38 60
ou 02 98 03 48 69

Tirage de notre journal associatif à 378 exemplaires distribués à nos adhérents

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)**

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous

Comme vous le verrez, ce Skréo 114 fait la part belle à son Lédénez, ces sept hectares qui font partie de la commune de Molène.

Ce n'est pas un terroir délaissé, au contraire. Plus loin, la municipalité vous dira ce qui doit en advenir.

Pour l'Amicale, cette année, Lédénez est la balade nautique retenue. Une marche à pied « sec » pour la marée du 19 août, marche ardue qui conduira une centaine de personnes de Penn an Ero aux Trois Pierres, parmi les talus, glasfez et tali, dans les coins à crevettes. Vision de Molène particulière, effet garanti et découverte d'un nouveau paysage.

Dans ce Skréo, vous trouverez l'histoire de Lédénez, travail de recherche effectué par Michèle Cloître que nous remercions.

A terre, vous verrez deux réalisations qui doivent être prêtes pour l'été.

- Tout d'abord une douche de plage qui sera installée à la cale du Roussin. Cela peut sembler un luxe, mais non, c'est une amélioration du cadre de vie. La consommation d'eau est maîtrisée. Il y avait une autre demande, qui n'a pas été retenue cette année, la réalisation d'un colombarium.

- L'autre action en cours, c'est un boulodrome à Penn an Ero, comprenant deux aires de boules et une aire à galoches. Tout ceci en étroite collaboration avec la mairie, évidemment.

Ces réalisations ont pu se faire grâce à vos cotisations. Vous aimez Molène, vous le faites voir. Nous aimons Molène, et, grâce à vous tous, nous avançons pour l'environnement, le cadre de vie... Alors, continuez à supporter l'Amicale, et donnez nous des idées pour avancer.

C'est tellement sympa d'agir ensemble. Une après midi spéciale va être dédiée à notre ami Roger Simon, lors du trophée de pétanque. Il y aura deux lotos : un en juillet et un autre en août. L'Amicale participera aussi, avec la Mairie, aux Joutes Musicales Molène, Sein et Ouessant le 27 août.

Donc, à se revoir à ces dates.

Bonnes vacances.

René Masson

J'adresse une mention particulière à Raymond pour la qualité du Skréo, long à faire, facile à lire, grâce à son équipe derrière. Bravo et tous nos remerciements.

COTISATIONS

Comme tous les ans une permanence sera ouverte à la salle communale, les mardi et vendredi, de 11 heures à midi, et ceci en juillet et août.

Nous rappelons que la cotisation reste fixée à 15 euro, et est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Autrement dit, les prochaines cotisations couvriront toute l'année 2017.

ETAT CIVIL

Du 20 février 2016 au 15 juin 2016

Naissances au foyer de

Stéphanie Gléron et Christophe Tual (fils de Caty et Rémy Tual)	Jeanne
Marjorie et Jean Sébastien Cloitre (fils de Gilles Cloitre)	Pierre
Axel Cadorel et Nicolas Forestier (ancienne infirmière à Molène)	Faustine
Morgane Abiven et Gwendal Créac'h (fille de Rosemay et Francis Abiven)	Galaad
Ludivine Squiban et Alex Quémeneur (fille de Rosemay et David Squiban)	Arthur
Aurore Delarue et Nicolas Falaize (fille de Marie Rose et Jean Delarue)	Quentin
Emma et Pascal Guilcher (petit fils de Marie Guilcher Bidan)	Matéo
Anne Sophie et Maxime Masson (fils de Dominique et Roland Masson)	Nina
Méloïdie Masson et Jonathan (fille de Cathy et Jean Paul Masson)	Hélias
Virginie Jouan et Thierry Michel (fille de Gildas Jouan)	Claire Maëlys
Virginie et Guénaël Jeanmet	Anouk

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos

ETAT CIVIL

Mariages

Jean Baptiste Bidan et Anne Sophie Bianéis
(Fils de Marie Françoise et Jean Bidan)

Anthony Le Gall et Soizic Bourban
(fils de Marianne et Jean Yves Le Gall)

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Jérôme Martin
(amicaliste)

61 ans

Sarrebouurg

Maria Kermarrec
(mère de Rachel et Alain Kermarrec)

91 ans

Pleyber-Christ

Bernard Roger

66 ans

Brest

Pierre Le Goff

73 ans

Brest

Marcel Lecomte
(amicaliste)

91 ans

Guilers

Toutes nos condoléances

NOTA

Afin d'éviter tout impair, nous vous demandons de nous signaler **par écrit, de façon précise**, et non oralement, tout événement familial que vous désirez voir publié dans le Skréo.

LE PELE MELE

LA FUGUE DU JEAN CAM

Ce matin du mercredi 9 mars le Jean Cam n'est pas à son amarrage habituel. Il doit être parti en intervention durant la nuit car la mer est grosse... Non, le Jean Cam a rompu son amarre habituelle. Tout le monde est sur le pont pour essayer de le situer. Force est de constater qu'il a disparu et qu'il est introuvable. A quelle heure est-il parti ? Quelqu'un l'aurait entendu vers 3 heures 30... ! La mer est très grosse, avec des rafales de nord-ouest de plus de 100 kmh.

Finalement, quelques heures plus tard, vers 11 heures, le Jean Cam est localisé dans le sud des Pierres Noires du côté du Toulinguet. Le remorqueur de haute mer, l'Abeille Bourbon qui est en veille à Ouessant est dépêché sur zone afin de vérifier son état. Entre temps, deux membres de la SNSM de Molène, Guy Rocher et Yvon Squiban, sont pris en charge par l'hélicoptère de la marine nationale et hélitreuillés sur le Jean Cam qu'ils vont finalement pouvoir ramener à Brest, au Moulin Blanc, pour évaluer les dégâts éventuels. Plus de peur que de mal ! Bravo aux deux sauveteurs...

Comme l'a dit justement Jean François Rocher, le patron du Jean Cam : « Il a traversé le port, est passé au-dessus du sillon à pleine mer et a dérivé entre les îles comme s'il connaissait la route ». Etant donné son âge, notre canot n'a quand même pas cédé à un désir de fugue d'adolescent !!!

C.F.A.M.

Le C.F.A.M a vu le jour. Pour simplifier, il s'agit du Comité des Fêtes et des Animations Molénais. Cette association a été créée le 27 février 2016 ; son but :

- organiser des manifestations musicales, sportives et culturelles
- faciliter le lien social et l'échange intergénérationnel
- sauvegarder le patrimoine
- améliorer le cadre environnemental
- coordonner le calendrier des manifestations des différentes associations

Voici la composition du bureau :

- | | |
|------------------------|------------------|
| - Président : | Joël Bousset |
| - Vice Président : | Pierre Gacic |
| - Secrétaire : | Philippe Richard |
| - Secrétaire adjoint : | Michèle Squiban |
| - Trésorier : | Daniel Masson |
| - Trésorier adjoint : | Laure Cuillandre |

L'Amicale ne peut que saluer cette nouvelle instance et lui souhaiter bonne vie. Pour les personnes inquiètes, le C.F.A.M n'a pas pour objectif d'interférer dans les programmes et les perspectives des associations déjà présentes sur l'île.

ENVIRONNEMENT

Le 9 avril 2016, la mairie avait lancé un appel aux volontaires pour nettoyer les zones bord de mer abîmées par la tempête.

Une vingtaine de personnes a répondu présent, et à midi les objectifs étaient atteints : les plages de Penn an Ero, Charcot, Beg ar Louet... étaient propres, les accès aux fours à soude étaient nettoyés.

Un casse croûte bienvenu attendait ces volontaires.

Une autre opération nettoyage aura lieu au mois de juillet, avec certainement plus de participants.

Rappelons que les actions individuelles ou par petits groupes peuvent se faire à l'exemple des personnes qui font déjà le cimetière, le Karit... Si dans votre voisinage des zones méritent fleurissement, donnez vos besoins, l'Amicale fournira les moyens.

Autre rappel : les abords des propriétés donnant sur les rues et ruelles doivent être nettoyés sur une largeur de 30 centimètres. Il s'agit d'un acte de civilité tout simplement.

Merci à tous.

PECHE A LA CREVETTE

Suite à la demande effectuée par l'Amicale il y a déjà plusieurs années, auprès de la Réserve Naturelle, l'arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2016 renouvelle la dérogation d'accès à l'île de Balaneg aux pêcheurs de crevettes pour la saison 2016.

Pour mémoire, l'accès à la partie terrestre de Balaneg est interdit du 1^{er} avril au 15 juillet. Toutefois, durant cette période, si le coefficient de marée est supérieur à 70, les pêcheurs non professionnels à la crevette peuvent y accéder.

Cette autorisation est subordonnée à la signature de la Charte.

Prendre contact au 06 07 18 10 83.

JOUTES MUSICALES

Les Joutes Musicales qui devaient avoir lieu à Molène le 4 juin sont finalement reportées au samedi 27 août. En effet, les travaux en cours sur le port de Sein ne permettaient pas aux Sénans d'embarquer pour venir rejoindre leurs collègues de Ouessant et Molène.

REPAS DES ANCIENS

Le repas traditionnel des anciens a eu lieu le dimanche de la Pentecôte le 15 mai. Sur 50 inscrits, 41 anciens se sont déplacés à la salle communale, les autres se faisant livrer à domicile. Comme les années passées, Marcel Monot de l'Archipel nous avait concocté un très bon repas, servi par Luc et son équipe, apprécié par tous les convives.

Pas de temps mort durant ce repas, histoires, chansons d'hier et d'aujourd'hui qui permettent de voir tous ces chanteurs qui ont, là, la possibilité de mettre en valeur leurs talents cachés. Très bonne après midi.

ANIMATIONS DE L'ETE

Nous rappelons les différentes animations menées par l'Amicale durant l'été prochain :

Dimanche 17 juillet	Loto
Du 4 au 7 août	Exposition de tableaux à la salle communale
Dimanche 7 août	Pétanque Challenge Roger Simon
Dimanche 14 août	Loto
Vendredi 19 août	Marche littorale Molène-Lédénez-Molène
Samedi 27 août	Participation aux Joutes Musicales

Sans oublier bien sûr la fête de la mer organisée par la SNSM le 15 août et les animations de Barr Avel dont nous n'avons pas les dates.

TRAVAUX ECOLE DE LA CROIX ROUGE

Cette année encore le partenariat de la municipalité avec l'école de la Croix rouge a bien fonctionné. En effet, du 23 au 27 mai, une quarantaine d'élèves de 16 à 20 ans, sont venus à Molène, non pas en vacances (un peu quand même !), mais pour mettre en pratique ce qu'ils apprennent à l'école.

Ces élèves en C.A.P électricité et mécanique, encadrés par leurs professeurs, ont participé à la rénovation de la salle communale, à la réparation de quelques engins communaux, et... à la visite d'entretien des scooters électriques des personnes âgées. Très belle initiative.

Ces élèves seront toujours les bienvenus sur l'île. Merci à eux.

ASSEMBLEE GENERALE

Notre assemblée générale aura lieu en août Il est un sujet récurrent qu'il faudra bien régler, c'est le renouvellement du conseil d'administration et du bureau. Que les candidats se manifestent par écrit. Le roi ne choisit pas son dauphin. Appel est donc fait aux candidatures.

La mariée est belle et en bonne santé. Il faut donc trouver un galant ou une galante ; condition pratique tout de même : habiter Molène ou à proximité, et aussi aimer son pays et conserver la même éthique que François Le Guen, le premier président de l'Amicale, agir pour le bien général « Servare », telle est la devise de Molène.

La liste est ouverte jusqu'à novembre et nous verrons ensuite afin d'agir en conséquence.

René Masson

INFOS COMMUNALES

Le samedi 16 avril, monsieur le Maire et ses conseillers avaient convié la population à une réunion afin de faire le point sur les actions entreprises durant l'année 2015 et définir les objectifs pour 2016.

Vu le petit nombre de personnes présentes, on peut supposer que l'information n'est pas passée ou alors, il y a un désintéressement sur le devenir de l'île et c'est dommage.

Et pourtant, cette réunion avait été bien préparée. Tous les sujets qui intéressent Molène ont été évoqués de façon très précise et présentés sur des tableaux commentés par les adjoints et les conseillers en fonction des commissions concernées. Les personnes qui avaient des questions à poser ont eu les réponses directement et ont pu exposer librement leur point de vue

On peut dire, sans rentrer dans les détails, que le devenir de Molène est considéré comme prioritaire en ce sens que beaucoup est fait pour le tourisme, afin d'accueillir au mieux tous les visiteurs, car, il ne faut pas se faire d'illusions, Molène dans très peu de temps, ne vivra et ne survivra que par et grâce au tourisme.

PRINCIPAUX POINTS EVOQUES

Travaux effectués en 2015

- Travaux de finition à l'impluvium ,
- Remplacement de la toiture de la salle du Théven (qui en avait bien besoin), tout cela avec quelques élus et quelques bénévoles . Donc ne restait à charge que le matériau.
- Restauration du musée Drummond Castle et aménagement en cours .
- Restauration partielle de la salle communale par des élèves de l'école de la Croix Rouge .

Travaux prévus en 2016

- Pose de grillages autour des points de forage (obligatoire)
- Changement des portes et fenêtres de la mairie
- Etude et devis pour réfection des crépis et vitraux de l'église
- Aménagement de la zone Notre Dame de Bon Retour
- Consolidation d'un chemin carrossable à l'usage des tracteurs, allant du Charcot jusqu'au moulin nord
- Valorisation de l'espace naturel de Molène, avec aménagement de plusieurs secteurs (coût pris en charge par la CCPI et le PNRA). Ceci concerne, entre autres, la création de gîtes sur Lédénez, restauration de la maison de l'environnement par la CCPI et mise en place d'une muséographie par le Parc Marin
- Mise en valeur des espaces et d'une signalétique par le PNRA

Finances

Grâce à une gestion rigoureuse et à la vente de deux biens communaux (moulin nord et maison de l'environnement), grâce aussi à des investissements réduits au minimum, le désendettement se poursuit, et on peut dire que la situation budgétaire est bonne.

Infrastructure portuaire

Cette année 15 bouées visiteurs seront en place.

La cuve à gaz oil va être transférée du Roussin vers la gare maritime. Une permanence aura lieu, comme précédemment, tous les samedis pour les différents usagers qui le désirent.

Site Internet

La commune a créé un site www.ile-molène.fr qui sera actif courant de cette année. Il résumera uniquement les informations municipales et donnera, entre autres, la possibilité de télécharger le bulletin municipal pour les personnes éloignées de Molène.

Ce site sera complémentaire du site www.molene.fr tenu par Stéphane Cuillandre, et en aucun cas concurrent de ce dernier.

Création d'une Commission Urbanisme

Elle regroupe tout ce qui concerne le bâti, les permis de construire. Composée du maire et de quatre membres, elle permettra, dans le cas d'une demande de permis de construire par exemple, d'étudier les différents points de vue, d'en faire une analyse, avant la transmission du dossier à la DDTM et à l'architecte des bâtiments de France. Il est toujours important d'avoir plusieurs avis sur un sujet qui peut vite devenir polémique.

Voilà quelques-uns des différents points qui ont été évoqués durant cette réunion ponctuée par les questions posées par quelques participants.

En conclusion, monsieur le Maire a insisté sur le fait que la mairie est ouverte à tous. Que ceux qui ont des questions à poser y viennent, ils auront les réponses précises. Surtout arrêter les « on m'a dit que » qui ne font qu'entretenir un climat de défiance sur l'île.

Raymond Guillou

RECTIFICATIF

Dans le dernier Skréo, nous vous avons fait part de la création de la micro entreprise de Manu Personne qui se charge de tous travaux de jardin, pelouses...

Une erreur a été faite dans l'écriture de son numéro de téléphone. Veuillez nous en excuser.

Le bon numéro est le suivant : 06 72 46 68 48

LEDENEZ DEMAIN ...

L'île fait rêver; dans l'imaginaire elle est souvent synonyme d'aventures et de découvertes.

Qu' elle soit petite , grande, ensoleillée ou frappée par les vents et les embruns, cette terre isolée au milieu des flots attire les continentaux.

A partir de ce constat, certaines îles ont rapidement pris conscience de l'attractivité de leur territoire insulaire où le tourisme représente aujourd'hui la principale activité économique.

D'autres îles, comme Molène, ne savent pas encore exploiter ce potentiel économique touristique.

Certes, nous avons ainsi, inconsciemment, protégé notre tranquillité de la horde des touristes, mais les activités d'autrefois ne suffisant plus à retenir les îliens, il faut s'adapter au nouveau mode économique, imaginer et soutenir les différents projets qui pourraient induire des emplois sur notre île.

Molène, petite , éloignée du continent et moins ensoleillée que les îles de la Bretagne Sud, a cependant un atout majeur : la nature préservée de son archipel .

Discrète à l'ombre de sa grande sœur Ouessant, elle peut aussi faire valoir la richesse de son patrimoine bâti et immatériel, son authenticité et sa qualité de vie.

Peu de gens la connaissent et, débarquant chez nous par hasard, nous rapportent avoir découvert une île proche de la nature, jolie, propre, accueillante et surtout très calme du fait du nombre réduit de voitures et du peu de personnes que l'on croise dans les rues ...

Mais cette quiétude, bénéfique pour certains, peut engendrer rapidement l'ennui pour d'autres qui, livrés à eux-mêmes, ne savent pas vers où tourner le regard, et hésitent devant le labyrinthe des petites rues et chemins de traverse.

Sans vouloir canaliser nos visiteurs vers des itinéraires balisés, il est important de leur proposer des lieux à visiter, et faire connaître ainsi notre histoire, notre patrimoine.

Depuis des années toutes les équipes municipales se démènent pour animer, avec plus ou moins de réussite, l'activité économique de notre petit caillou.

Cela n'est pas chose facile que d'élaborer des projets, de trouver les financements, d'obtenir des multitudes d'autorisations administratives, et de convaincre nos administrés du bien-fondé de notre démarche.

Notre équipe municipale elle aussi, souhaite optimiser l'attrait touristique de Molène via quelques projets tels que la prise en charge du point I, la création d'un Comité des Fêtes, la signature de conventions avec le PNRA et la CCPI pour la valorisation des espaces naturels, la remise en état et la réouverture du Musée du Drummond Castle, et notre projet le plus ambitieux et désiré depuis des années par les autres mandatures : la rénovation des maisons goémonières du Ledenez.

Après maintes difficultés, nous avons, pour ce dossier, obtenu toutes les autorisations nécessaires et réuni le budget pour son financement; aujourd'hui

nous en sommes au démarchage des différentes entreprises qui devraient intervenir sur le chantier en automne prochain.

Notre intention n'est pas de faire du Ledenez un hôtel 4 étoiles, ni un camping pour bobos et encore moins, comme j'ai pu l'entendre, concurrencer les hébergements existants sur Molène .

Ce projet consiste en une rénovation à l'identique des maisons goémonières et d'en faire des refuges de mer afin que des gens de passage, à pied, en kayaks ou en petits voiliers puissent s'y reposer quelques heures, y passer une nuit à l'abri, se prendre pour des Robinson Crusocé et découvrir ce milieu naturel exceptionnel.

Notre intention étant de faire connaître le patrimoine et l'histoire des goémoniers, une des cabanes en béton sera aménagée en muséographie, la maison en pierre sera remise en état pour présenter l'habitat rudimentaire du début du 20 ème siècle, et enfin deux des maisons bois datant des années 1970, seront réhabilitées et aménagées pour recevoir une dizaine de personnes dans des conditions similaires à celle d'un camping.

Les potentiels visiteurs pourront également côtoyer le goémonier qui travaille sur Ledenez pendant la saison estivale, vivre au rythme des marées et apprécier pleinement la nature sauvage des lieux.

Afin de préserver les lieux, un chemin d'interprétation de la faune et la flore locale, sera mis en place autour de l'île.

Le fonctionnement et la gestion du Ledenez seront du ressort de la commune. Différents partenaires comme l'AIP (Association des îles du Ponant), le PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique), l'EDF et le PNMI (Parc Naturel Marin d'Iroise) nous soutiennent dans ce projet.

Cependant, nous espérons que tous les amoureux de Molène qui le souhaitent puissent également nous aider à finaliser cet ambitieux chantier. Je lance donc un appel à toutes les bonnes volontés disposant d'un peu temps pendant ces vacances d'été et désireuses de s'impliquer dans une belle aventure...

Daniel Masson

MOLÈNE , RESSAISIS-TOI !

Voici un article, paru dans Le Télégramme en 1987, qui reste toujours d'actualité et qui devrait tous nous interpeller...

« Un lecteur Molénais, établi à l'extérieur, nous écrit :

Molène, je t'ai connu... ! Molène, je te retrouve... ! Que trouves-tu, toi, le Molénais parti loin de ton pays gagner ton pain ? Que trouves-tu en débarquant en cette année 1983 ? Toujours cette impression de tranquillité, de liberté, d'air sain. Mais il est loin le temps où tu débarquais de la vedette. En arrivant au port, tu y trouvais cet accueil chaleureux de la famille, des amis venus t'accueillir. C'était à la fois touchant, pittoresque et tellement unique à Molène. Maintenant, tu débarques loin du village sur une digue en piètre état. Le modernisme te fait un clin d'œil utile avec la piste d'hélicoptère. Plus loin le Kastell an Daol avec son heure G.M.T. te rappelle le passé (tu pourras y trouver midi à 14 heures ou à 13 heures suivant la saison), mais aussi quand même un bon repas. Tu arrives sur le quai. Tu regardes ces petits tas de petit géomon qui sèchent et dont l'odeur si familière te rappelle tant de souvenirs.

Mais quelle tristesse dans tes yeux quand tu regardes ce port où tu ne vois que des canots ! Où sont-ils ces bateaux langoustiers qui donnaient à Molène sa vie et sa raison d'être, sa joie et sa peine, sa souffrance et son pain ? Et ces gosses dans les canots ? Où est-elle cette animation qui régnait lorsque les bateaux rentraient au port ? Ces femmes qui attendaient leurs compagnons sur le quai ou chez elles, préservant cette chaleur paisible dont le marin pouvait jouir quelques instants.

Mais ta mélancolie fait soudain place à la colère quand tu regardes son seul magasin d'alimentation (il y en avait quatre avant), où tu peux trouver des prix inconnus même sur la côte d'Azur...

Molène ! Tu te vides de ton sang ! Ta vie s'en va, tes enfants sont partis ! Ton dernier boulanger est déjà loin ! Ton recteur s'en va ! Ton sémaphore est déserté.

Quelle occasion restera-t-il à tes enfants pour se rencontrer ? Resteront-ils chez eux à penser à toi, disparue et lointaine ?

Les Molénais, toujours fidèles au souvenir de leurs disparus, entretiennent un cimetière toujours aussi joli, propre et magnifique par sa simplicité. L'allure de tes champs, de tes grèves, laissés à l'abandon, contraste.

Molène ! Rends toi donc à quelques uns de tes enfants réunis en une amicale et dont le seul but est de te redonner une vie oubliée, et d'inciter ceux qui sont restés à te prendre en charge.

« Ressaisissons-nous, gens de Molène, car l'abandon et la désolation y règneront ».

Molène... ! Je reviendrai quand même ! » conclut notre lecteur.

LE CHEMIN DES VACHES

- Chemin des vaches
- Route des charrettes
- Translittorale
- Marche nautique
- Longe côtes
- Molène- Trois Pierres- Molène

Comme vous le voyez, les noms de baptême possibles étaient nombreux pour cette randonnée qui remplacera, cette année, la fameuse marche Triélen-Molène qui ne peut avoir lieu pour des raisons techniques (date, surtout coefficient de marée...)

Nous avons choisi « Chemin des vaches » en souvenir du passé où Lédénez servait de pâture au bétail. Une quarantaine de vaches empruntait le sillon et avait tracé un chemin.

La route des charrettes, même parcours, était utilisée par les « pigouilliers », ces pêcheurs paysans qui venaient faire la saison de goémon aux îles, Béniguet, Quémènes, Triélen,, Bannec, Balaneg, dans des conditions difficiles et inhumaines aujourd'hui. Ils arrivaient du continent avec bateaux, charrettes, cheval, bagages, femmes et enfants.

Ils déchargeaient à Molène pour 4 à 5 mois, s'installaient à Lédénez, vivaient dans des cahutes, sortes de « mechtas » d'A.F.N. C'était plus que rudimentaire : le toit était un canot renversé, couvert de goémon, une planche suspendue tenait le pain et le beurre hors d'atteinte des rats qui pullulaient.

Les petits molénais d'alors (1944), nous visitions ces maisons, et on volait du pain et du beurre. Mais les circonstances de la guerre et les restrictions autorisaient ces larcins. Ils avaient noms : Job Bodénès, Pors, Yffic. Ils étaient mes copains, Tanguy...

Lorsque les goémoniers débarquaient le « tali », le cheval dans l'eau jusqu'au poitrail avait du mal à monter la grève, d'autant plus que nous les avions déjà fatigués.

Mon grand-père « tonton Bi » (Jean Marie Le Guen pour l'état civil) venait de Porspoder. Toutes les îles étaient gérées par la même famille « Floch » du continent. Tonton Bi a ainsi tenu Balaneg. Certains se souviennent encore de Titine Balaneg qui tenait l'Eco. C'était ma mère.

Voyez-vous, cette marche ne sera pas anodine. Lédénez c'est la commune de Molène, c'est la zone des crevettiers, c'est un hommage à ces laboureurs de la mer, infatigables, le sens du travail en avant pour des résultats médiocres, une race d'hommes qui mérite un coup de chapeau.

Terrain de jeux des jeunes molénais, on faisait même de l'équitation sur ces puissants chevaux de labour, à deux, à trois ou à quatre sur le dos des chevaux. On profitait de l'absence des goémoniers en leur piquant du pain et du beurre. Mais ils étaient très compréhensifs ; c'est la fin de la guerre, mais c'était la restriction.

Au début du siècle passé, le « len » de Lédénez était ouvert et était une lagune où les bateaux étaient mis en hivernage, la plage de galets servant de barrage.

Les goémoniers avaient noms : Gwélénoc'h, Léon, Pors, Floch, Salaün, Bodénès, Galliou, Tanguy, Calvez, Cadour, Laot, Bihannic, Guéguen, Le Borgne, Tassin, Fourn, Perchoc... Quelques-uns ont fait souche, mais peu de molénais se sont mis au goémon ; c'est toujours un métier spécial.

On est loin de la faucille de départ: la guillotine, puis le scoubidou à main avant d'être hydraulique. Actuellement, certains bateaux sont équipés de deux bras. Les chevaux ont disparu, remplacés par les tracteurs. Et surtout le « tali » est vendu vert, sans être séché comme autrefois sur la dune, et brûlé dans les fameux « fours à soude », témoignage laissé à notre patrimoine.

Un mystère demeure au sujet des « baodrez » qui séchaient dans la grève. Ces pieds de « tali » étaient couverts d'une poudre blanche que l'on prenait pour du sel, et qui était du sucre. Explication ? Pourquoi ? Comment ?

Peut-être qu'à Lédénez, lors de la marche, on trouvera la réponse...

René Masson

Lu dans LE TELEGRAMME

Un réfrigérateur plein consomme-t-il davantage ?

Non, au contraire. Un réfrigérateur conserve les aliments au frais grâce au cycle du compresseur, essentiel pour la circulation de l'air froid et qui se déclenche à chaque fois que la température s'élève. Or, lorsque le réfrigérateur est lourd, la température interne varie moins : « le poids entraîne une inertie thermique. Il faut plus de temps pour que la température augmente et déclenche la mise en marche du compresseur » explique Thérèse Kreitz, de l'Ademe. Le compresseur d'un réfrigérateur vide se déclenche donc plus souvent que celui d'un frigo plein... et consomme plus. Logiquement, « les tests standard se font avec une forte charge pour les réfrigérateurs et les congélateurs », reprend Thérèse Kreitz. Ainsi, ne pas faire de courses peut se répercuter de manière défavorable sur votre facture d'électricité !

LES GUEPES

L'utilité (ou l'inutilité) des guêpes semble être un gros problème pour certains d'entre nous. Un article « Les guêpes : mal-aimées mais précieuses auxiliaires de culture » de monsieur Antoine Rivière, biologiste, nous donne un éclairage nouveau sur cette bestiole mal-aimée. En voici quelques extraits.

.....

On nous dit souvent que l'abeille c'est la gentille, l'image de Maya faisant son miel, alors que la guêpe n'apporte que des ennuis ... et si les guêpes étaient plus intéressantes qu'elles n'y paraissent ?

Tout d'abord, il y a plusieurs sortes de guêpes, et toutes ont un rôle à jouer au sein de la biodiversité.

LES GUÊPES SOLITAIRES.

L'intérêt des guêpes solitaires est bien connu et les premiers ouvrages traitant leur utilisation datent de 1900. A l'époque, les larves de guêpes identifiées comme utiles étaient collectées dans les champs puis déposées dans les cultures. Plusieurs espèces sont maintenant élevées in-vitro. Ces guêpes s'attaquent avec une grande spécificité aux pucerons. Leur utilisation en horticulture s'est perfectionnée depuis les années 50 et ne cesse de progresser avec les enjeux environnementaux actuels.

D'autres représentants de guêpes se sont spécialisés dans le parasitisme des chenilles de papillons. Ce pourrait être intéressant pour Molène ?

Les guêpes solitaires ont une action limitée, le recul de leur population étant dû à l'utilisation intensive de pesticides. Malgré tout, la diversité des espèces permet de maintenir efficacement les populations de parasites à des seuils acceptables.

LES GUÊPES SOCIALES

Les guêpes sociales ont un rôle moins connu mais beaucoup plus efficace dans leur zone d'intervention. Elles souffrent d'une réputation d'agressivité, souvent injustifiée car elles ne sont pas toutes égales dans ce domaine.

Contrairement à la guêpe solitaire qui n'est de passage que dans un périmètre et reste isolée, la guêpe sociale installe son nid pour une saison et doit nourrir sa progéniture dans ce secteur. Elle chassera donc en continu, éliminant plus efficacement les parasites, chassant les grosses espèces de pucerons, les mouches, les moustiques et les petites araignées.

LE FRELON EUROPEEN

C'est la plus grosse espèce et donc le chasseur par excellence, le super prédateur. Ce gros insecte est inoffensif. Comparé aux guêpes, il est moins intéressant pour les cultures car il consomme essentiellement des mouches, des chenilles, des sauterelles, des taons, en régulant à son tour les populations de guêpes.

.....

Parler de taille de guêpe ou de guêpière est peut-être plus évocateur ? ... Mais attention le guêpier n'est pas loin...

Maintenant, après avoir parlé de la guêpe en tant que prédateur, il faut quand même souligner que le plus grand prédateur dans la nature est l'homme qui extermine à tout va ce qui le gêne, insectes, oiseaux, mouches...

et si on en parlait un peu de ces mouches...

LES MOUCHES

Les mouches ont, elles aussi, leur utilité dans la nature car elles participent activement à la pollinisation, et ensuite à la dégradation des matières en décomposition par l'élimination des déchets végétaux et organiques produits par les différents êtres vivants (l'homme y compris), évitant ainsi bon nombre d'épidémies et favorisant une bonne biodiversité.

Ajoutons que c'est un bon garde-manger pour d'autres insectes et bien sûr pour les oiseaux.

Autre particularité. Les mouches participent aussi à notre santé grâce à cette médecine appelée « asticothérapie ». Les mouches pondent des œufs qui deviennent des larves, appelées asticots. Ceux-ci élevés en milieu stérilisé et appliqués sur une plaie donnent une cicatrisation rapide en mangeant les chairs mortes et le pus, après une intervention chirurgicale ou une blessure, en sécrétant une substance coagulante et antiseptique.

En médecine légale, la connaissance de différentes espèces de mouches (et d'autres insectes parasites) peut s'avérer très utile et efficace. En effet, selon certaines espèces, les mouches déposent leurs œufs à différents stades de décomposition, ce qui permet à la médecine légale de déterminer la date de décès d'un corps. Il est possible d'estimer celle-ci avec une précision de quelques dizaines d'heures environ. D'autre part, compte tenu que certaines espèces occupent préférentiellement certains espaces, il est possible d'en déduire l'endroit dans lequel le corps a pu être entreposé.

Pour information, la durée de vie d'une mouche domestique est de 19 jours (17 pour le mâle et 21 pour la femelle... encore faut-il pouvoir les reconnaître !)

Alors, les mouches sont-elles utiles ou nuisibles ? Nuisibles, certainement, vu que cet insecte est l'un des principaux porteurs de germes qui sont souvent déposés sur les aliments. Utiles aussi, puisqu'elles jouent le rôle d'éboueur en se nourrissant de toutes sortes de détritux. Enfin, elles colonisent, mangent et sont mangées. Sans elles, quantité de leurs prédateurs : oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, etc... ayant un rôle important dans la chaîne alimentaire, disparaîtraient...

Un dernier mot. Si vous voulez vous en débarrasser, plutôt que de prendre systématiquement un insecticide (nocif pour notre santé), privilégiez la bonne vieille tapette, l'aspirateur ou alors le ruban à glu qui a fait ses preuves depuis si longtemps et qui sert aussi de décoration un peu spéciale....

Raymond Guillou

LES PERLES DE L'ASSURANCE

Pour l'instant, je n'ai aucune assurance chez vous, sinon celle de votre considération distinguée.

Je m'interroge au sujet de mon assurance-vie. Ai-je intérêt à décéder tout de suite ou dois-je attendre l'âge de la retraite ?

Vous me dites que l'accident ne rentre pas dans le champ de la garantie, mais, en tout cas, la voiture de mon voisin est rentrée dans mon champ.

Mon épouse ne cuisine pas plus mal qu'une autre, mais je serais plus tranquille si vous ajoutiez au contrat d'assurance de la maison une garantie contre les intoxications alimentaires.

Préférez-vous que je règle mon assurance incendie avec un mois de retard ou que je vous adresse un chèque sans provision ?

En voulant éviter de frapper le pare-choc de la voiture qui me précédait, j'ai écrasé un piéton.

Il est exact que mon chien a mordu le petit garçon alors qu'ils jouaient ensemble gentiment, mais je n'étais pas assez près pour savoir lequel des deux a commencé à mordre l'autre .

Vous refusez de régler mon incendie sous prétexte que je n'ai pas payé ma prime. Je vous rappelle pourtant que, l'année dernière, j'avais payé ma prime sans avoir d'incendie. Où est la justice là-dedans ?

Je vous adresse sous pli la facture que vous m'avez réclamée. Si vous ne la recevez pas, vous voudrez bien me le faire savoir.

Tout d'abord je vous dis bonjour, ensuite je vous dis que je vous écris pour vous dire qu'une dame m'a dit que j'avais éraflé sa voiture avec mon vélo.

J'ai décidé de ne pas prendre d'assurance responsabilité cette année, car je ne vois pas qui pourrait me poursuivre ; je suis si inoffensif.

Vous m'avez conseillé d'assurer ma voiture pour l'usage promenade, mais j'ai oublié de vous préciser que tous les dimanches, j'allais raccompagner ma belle-mère qui vient déjeuner à la maison. Puis-je, en toute honnêteté, considérer ce déplacement comme une promenade ?

Ayant prononcé quelques invectives à l'encontre de cette conductrice, celle-ci m'a semblé froissée, mais moins pourtant que la tôle de ma voiture.

J'ai été verbalisé sous prétexte que le certificat d'assurance apposé sur mon pare-brise était périmé.. La maréchaussée m'agresse, les portes de votre agence sont fermées le lundi matin. Quant à moi, je suis saisi d'un doute : est ce que je suis assuré ou non ?

Vous savez que je ne suis pas un homme à histoire. Je n'ai pas protesté quand le chien d'à côté a sauté à la tête de mon fils et lui a fait tomber ses lunettes. Je les ai réparées tant bien que mal avec de la crazy glue, mais j'en ai mis trop, ça a coulé et depuis, mon fils n'arrête pas de loucher. Pensez-vous que je puisse me faire payer des lunettes neuves par le propriétaire du chien ?

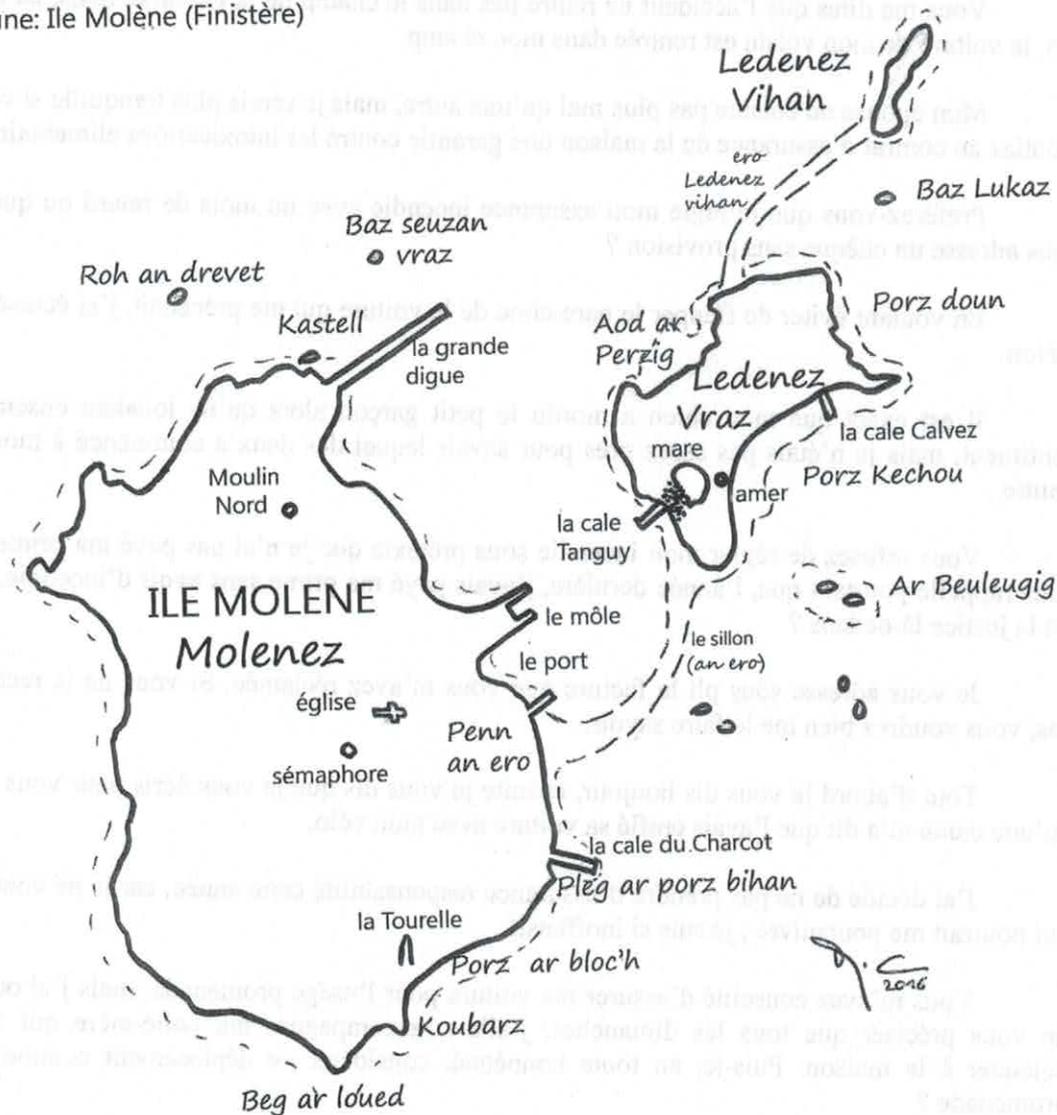
Lédénès de Molène

(Ledenez Volenez)

les 3 Pierres

Situation: 48° 24' Nord - 4° 57' Ouest

Commune: Ile Molène (Finistère)



Lédénès de Molène est un îlot inhabité de 600 m sur 300m, situé à 350 m de Molène à marée haute, et relié à Molène par un sillon (en breton "an ero") à marée basse.
"ledenez" est un mot breton féminin, signifiant "presqu'île".

On distingue: - **Ledenez vraz** (grande presqu'île),
encore nommée **Ledenez Volenez** ou **Ledenez Moul** (presqu'île de Molène),
- **Ledenez vihan** (petite presqu'île), en fait presqu'île du Ledenez vraz.

Comme Molène, Ledenez vraz et Ledenez vihan, en tant qu'îles de l'Archipel de Molène, font partie du **Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA)** et du **Parc Marin d'Iroise (PMI)**.

(Michèle CLOITRE – Amicale Molénaise, association loi 1901)

Tout savoir sur Lédénès

Jadis, **Lédénès** était un terrain de pâture pour les vaches et un terrain de jeux pour petits Molénais, à pied ou à la godille. Mais l'îlot n'a jamais été habité en permanence ou exploité. Sur Lédénès, très peu de constructions: un amer, huit baraques et deux cales.

L'amer de Lédénès est déjà signalé dans les cartes du 18^e siècle sous le nom de "Pyramide", amer servant d'alignement avec le Moulin Nord pour le Chenal des Las.

Dans les années 80, il est décrit comme un "amer blanchi avec panneau". L'été 2015, l'amer a été renforcé, son panneau rehaussé et peint en rouge-blanc-rouge, comme le Moulin Nord.

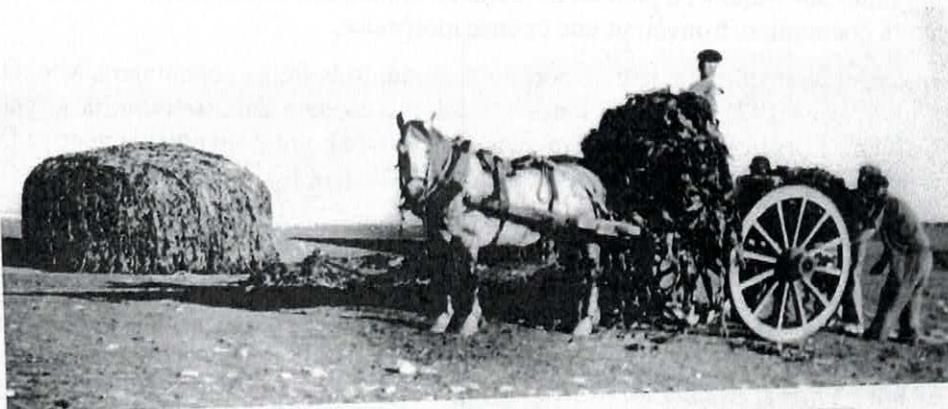
Selon les relevés des "Ports maritimes de la France actuelle" (1879), "une ancienne jetée abritait du côté nord l'entrée d'une crique appelée **"Le lagon"**, située dans l'îlot de Lédénès, et qui servait autrefois de port". Jusqu'au début du XX^e, ouverte sur la rade de Molène, cette crique servait d'abri lors des tempêtes d'hiver mais elle est désormais fermée par un cordon de galets et **la cale Tanguy**, construite par Noël et Marcel Tanguy et actuellement en ruines. L'assèchement progressif de l'eau retenue serait dû à la plantation de roseaux et autres plantes aquatiques, souhaitées par les chasseurs. La carte en breton de Per PONDAVEN de 2000 indique simplement "**ar poull dour**" (la mare).

Les goémoniers -

Le goémon d'épave a toujours été récolté sur la côte léonarde. Il sert encore à amender les jardins. Mais le littoral était légalement découpé entre les communes et soigneusement réparti entre les habitants. Pour gagner leur vie en approvisionnant les 3 usines du secteur (Le Conquet dès 1828, L'Aber-Wrac'h en 1874 et Lampaul-Plouarzel en 1895), les **hommes** se tournèrent donc vers le goémon de coupe, abondant dans l'Archipel de Molène. On considère que, dans les îles, le gain était double par rapport à la côte. A Lédénès, ces goémoniers étaient majoritairement originaires de Plouguerneau. Ils récoltaient surtout des laminaires, du tali, desquels les usines extrayaient "la soude", l'iode et les alginales. Les Molénais appelaient couramment ces travailleurs de la mer les "**pigouillers**", du nom donné à leur longue faucille, "pigouilh".

Jusqu'aux années 1960, leur travail et leurs conditions de vie restèrent identiques, organisés en fonction des marées, de mars à septembre-octobre.

Comme le goémon était alors acheté sec, les goémoniers s'installaient pour toute la saison à Lédénès, où ils pouvaient étaler les algues sur la dune, les faire sécher, puis les brûler dans des "fours à soude". Ils devaient emporter tout le nécessaire pour une vie, dans un confort sommaire, pour plusieurs mois: chevaux, charrette, planches tous usages, hamacs, trépied, chaudron et la nourriture de base: pain, pomme de terre, lard, beurre.



Job Bodénès



photos MC juillet 1960

Marche : but et circuit -

Le **12 août 1995**, le passage du Sillon vers Lédénès fut décidé par l'Amicale Molénaise, pour des raisons de sécurité, de façon impromptue, alors que les marcheurs étaient déjà prêts à partir vers Trielen mais que la brume ne s'était pas levée. Cette marche fut reprise le **20 août 1997**, pour les mêmes raisons.

C'est le même circuit qui sera emprunté ce **19 août 2016**, mais en remplacement de la marche Trielen-Molène, qui nécessite un coefficient de 110, alors qu'il ne sera que de 97 ce jour-là.

Cette marche sportive sera l'occasion de rappeler le **passé goémonier de l'Archipel** et de visiter rapidement Lédénès, en suivant "**le chemin des vaches**".

Distance à parcourir: 4 km environ.

Durée de la marche: 1h 30 à 2h.

- départ de Penn an ero, passage du Sillon jusqu'à Ledenez vraz,
- marche sur le chemin côtier ouest de Lédénès, face à Molène:
 - à gauche, vue sur Molène, la grande digue, le canot de sauvetage, la grève du Perzig,
 - à droite, vue sur la mare et les habitations des goémoniers.
- sillon du Ledenez vraz jusqu'au Ledenez vihan, avec le phare des 3 Pierres en vue.
- retour, marche sur le chemin côtier est de Lédénès, face au continent (arrêt coup de louzou):
 - à gauche, on longe Baz Lukas, Porz down, Porz Kechou, puis ar Beuleugig,
 - à droite, vue sur l'amer, repérer l'alignement avec le Moulin Nord.
- passage dans l'eau au large du Sillon, en direction du Charcot,
- plage de Porz ar bloc'h,
- et fin du parcours à la Tourelle, où se fera la traditionnelle photo des participants.

Le temps de raconter ses mésaventures aux nombreux spectateurs à l'arrivée et de se changer, direction la salle communale du Tevenn, où seront décernés les diplômes, puis servi un repas molénaise: ragoût de saucisse de Molène fumée aux algues et dessert (far breton ou flan aux algues).

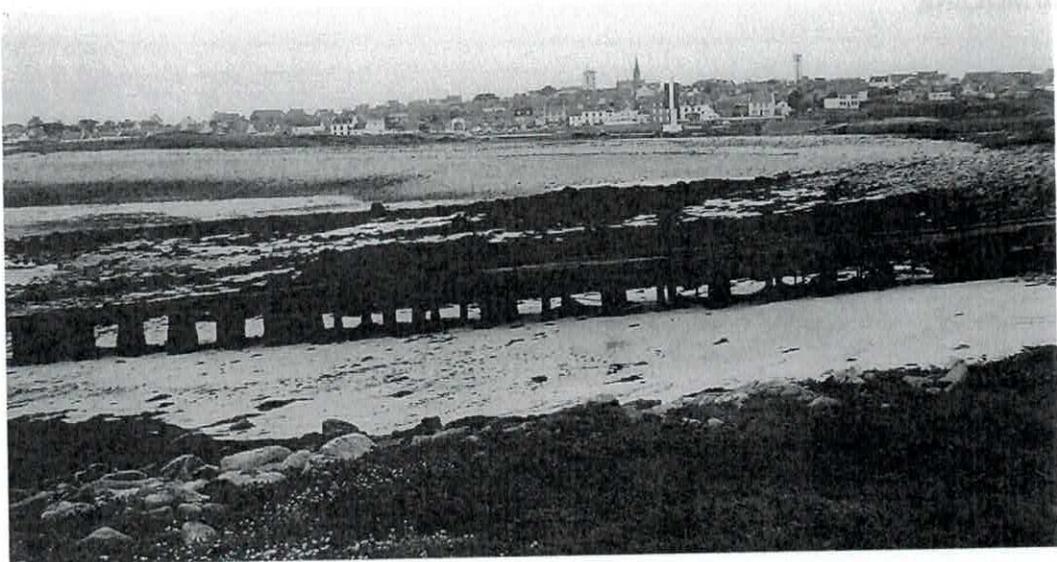
Conditions et tenue -

Se prendre en charge, être en bonne forme physique, être capable de marcher pendant 2 heures dans l'herbe et dans l'eau, y compris sur des galets de différentes tailles et des algues glissantes.

Pour la marche, prévoir de bonnes chaussures fermées, tenant bien aux pieds et ne craignant pas l'eau de mer. Pas de bottes, sandales ou crocks.

Tenue confortable, avec un haut chaud genre polaire, ou k-way, en cas de vent.

L'Amicale Molénaise se réserve le droit d'interdire le départ de la marche aux participants dont la tenue et la forme paraîtraient inadaptées.



Molène vue de Lédénès, cale Calvez au premier plan et amer de Lédénès.